



Núméro de Révision: 005.0

Date de sortie: 01/10/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB 8034 SYN. GREASE HIGH PERFORM. known as ViperLube™ Synthetic Grease	Numéro IDH:	457457
Type de produit/utilisation recommandée:	Lubrifiant	numéro d'item	36782
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact: Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
Rien	Rien

PICTOGRAMME(S)

Rien

Conseils de prudence

Prévention:	Non prescrit
Intervention:	Non prescrit
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

Numéro IDH: 457457

Nom du produit: LOCTITE LB 8034 SYN. GREASE HIGH PERFORM. known as ViperLube™ Synthetic Grease

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Zinc oxide	1314-13-2	5 - 10
tétraoxyde de dibore et de calcium	13701-64-9	1 - 5
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-60, sels de calcium	90194-27-7	1 - 5
12-Hydroxyoctadecanoate de calcium(2+)	3159-62-4	1 - 5
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	70024-69-0	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Composants non dangereux

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Si une pression élevée force le produit sous la peau, consulter aussitôt un médecin. Si la matière chaude entre en contact avec la peau, la refroidir immédiatement avant de tenter de l'enlever. Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Brouillard d'eau Mousse Petits incendies : Poudre chimique. Sable. Gros incendies : Traiter comme un feu d'huile Vermiculite
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Le jet pulvérisé peut être inefficace. L'huile flotte sur l'eau et peut propager l'incendie.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de soufre. Oxydes de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Rincer avec de l'eau. Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé.

Stockage: Garder dans un endroit frais, bien ventilé.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Polydécène hydrogéné	5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard	Rien	Rien
Carbonate de calcium	10 mg/m3 TWA poussière totales 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), deparaffines au solvant	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	5 mg/m3 PEL Brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Zinc oxide	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 10 mg/m3 STEL Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fumée. 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales	Rien	Rien
tétraoxyde de dibore et de calcium	6 mg/m3 STEL Fraction inhalable. 2 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation adéquate. La ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour maîtriser la contamination aéroportée à des niveaux inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire:

Si l'exposition personnelle ne peut pas être contrôlée en dessous des limites applicables par ventilation, porter un appareil de protection respiratoire anti-vapeurs/particules organiques bien ajusté approuvé par NIOSH. Suivre les recommandations de protection respiratoire d'OSHA (29 CFR 1910.134).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Semi-solide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Doux, Pétrole
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	0.95 - 1.05 à 25 °C (77°F)
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	> 180 °C (> 356°F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Négligeable Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Indéterminé
Teneur VOC:	2.89 %; 28.9 g/l
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de soufre. Oxydes de carbone.
Produits incompatibles:	Oxydants.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Peut irriter la peau.
Contact avec les yeux:	Peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Zinc oxide	Oral LD50 (Souris) = 7,950 mg/kg Oral LD50 (Rat) = > 5 g/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5,700 mg/m3
tétraoxyde de dibore et de calcium	Rien
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-60, sels de calcium	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1.9 mg/l
12-Hydroxyoctadecanoate de calcium(2+)	Rien
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1.9 mg/l

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Zinc oxide	Irritant		Sang Gastro-intestinal Système immunitaire Reins Métabolique Système nerveux Pancréas Respiratoire Peau
tétraoxyde de dibore et de calcium			
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-60, sels de calcium			
12-Hydroxyoctadecanoate de calcium(2+)			
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium			

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Zinc oxide	Non	Non	Non
tétraoxyde de dibore et de calcium	Non	Non	Non
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-60, sels de calcium	Non	Non	Non
12-Hydroxyoctadecanoate de calcium(2+)	Non	Non	Non
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Zinc oxide)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3077
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc oxide)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3077
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: Zinc oxide
Informations complémentaires: IMDG-Code: Segregation group 7- Heavy metals and their salts

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriées ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 1,2,3,4,5,8,9,11,15

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 01/10/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.